



CAB/RT/2019



PREFET
ADMINISTRATEUR
SUPERIEUR,
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES
WALLIS ET FUTUNA

N° 19-2019
Novembre 2019

La lettre de l'Et@ et du Territoire des îles Wallis et Futuna



Atelier régional pêche côtière et aquaculture du 18 au 22 novembre 2019 à Wallis



Cérémonie du 11 novembre 2019 à Futuna



**JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES
25 Novembre 2019**

Ce document peut être téléchargé sur le site internet :

<http://www.wallis-et-futuna.gov.fr/Publications/La-lettre-de-l-Etat-et-du-Territoire-des-iles-Wallis-et-Futuna/2019/Novembre-2019>

**LA LETTRE D'INFORMATION DES SERVICES DE L'ÉTAT
ET DU TERRITOIRE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA- 30/11/2019**



INFORMATION CLIENTELE

Wallis, le 30 octobre 2019

Ref : 7819-WLSUDSB

AVIS A LA CLIENTELE

**Aircalin modifie ses horaires d'enregistrement
Des vols Internationaux Nouméa-Wallis-Nandi**

La Compagnie Aircalin informe sa clientèle que pour une amélioration des services aux clients, et en particulier afin de garantir la ponctualité et les horaires d'arrivée aux clients ayant une correspondance, les horaires d'enregistrement des vols à destination de Nandi et Nouméa seront modifiés comme suit à compter du 1^{er} novembre 2019:

- **Ouverture des comptoirs d'enregistrement : 2h30 avant départ**
- **Acceptation des excédents de bagages* : jusqu'à 1h30 avant départ**
- **Fermeture des comptoirs d'enregistrement : 1h00 avant départ**
- **Fermeture des contrôles d'inspection/filtrage pour passage en salle d'embarquement : 30 min avant départ**

Au-delà de ces 60 minutes avant l'heure de départ du vol, la compagnie se réserve le droit de refuser l'accès à bord.

Veuillez noter pour exemple les horaires détaillés selon l'heure de départ de Wallis vers Nandi et/ou Nouméa :

HORAIRE DE DECOLLAGE AU DEPART DE WALLIS:	LUNDI-14H45	MERCREDI-20H25	SAMEDI-07H05
OUVERTURE DES COMPTOIRS D'ENREGISTREMENT	12h15	17h55	04h35
ACCEPTATION DES EXCEDENTS DE BAGAGES *	13h15	18h55	05h35
FERMETURE DES COMPTOIRS D'ENREGISTREMENT	13h45	19h25	06h05
FERMETURE DES CONTRÔLES D'INSPECTION-FILTRAGE	14h15	19h55	06h35

**Excédents de bagages acceptés sous réserve de contraintes d'exploitation*

La compagnie Aircalin remercie par avance sa clientèle de sa compréhension, veuillez nous contacter au 72.00.00 ou votre agence de voyages pour tout complément d'information.

Communiqué de la Direction Aircalin Wallis & Futuna.

Siège social : 8, rue F. Surleau - B.P. 37
98846 Nouméa CEDEX - Nouvelle-Calédonie
Société Anonyme au capital de 10 434 973 185 X
RCS 83 B 91454 - RIDET N° 091454.0
www.aircalin.cc



N° 19-2019 NOVEMBRE 2019

Cérémonie du 11 novembre 2019 à Wallis et à Futuna

Ce lundi 11 novembre 2019, une cérémonie commémorative était organisée à 8h30 dans la Cour d'honneur de l'Administration supérieure à Wallis, sous la présidence du secrétaire général des îles Wallis et Futuna, M. Christophe LOTIGIE, et en présence de l'ensemble des autorités politiques, coutumières, religieuses et administratives du Territoire.

Une cérémonie similaire s'est également tenue à 8h30 dans la cour de la Délégation de Futuna, sous la présidence du Préfet, Administrateur supérieur, M. Thierry QUEFFELEC, et en présence des autorités politiques, coutumières, religieuses et administratives.



Vigilance Santé - Épidémie de rougeole aux Tonga et aux Samoa

Une épidémie de rougeole sévit actuellement aux îles Samoa et Tonga.

L'Agence de santé des îles Wallis et Futuna appelle les habitants à la plus grande Vigilance.

Retrouvez ci-après le communiqué de presse de l'ADS :



Communiqué
Epidémie de Rougeole aux îles Tonga
et Samoa

**Vigilance pour les Etats et Territoires
insulaires océaniques**

Le 26 septembre 2019, l'OMS et l'UNICEF ont déterminé que le virus de la rougeole était plus susceptible d'être importé dans les États et Territoires insulaires océaniques, dans la mesure où les pays voisins ont récemment été frappés par des épidémies de rougeole. Le 16 octobre, le ministère de la Santé du Samoa a déclaré une épidémie de rougeole, et le 22 octobre, le ministère de la Santé des Tonga a publié des conseils sanitaires et signalant des cas confirmés de rougeole.

Par conséquent l'Agence de Santé du Territoire des Iles Wallis et Futuna souhaite partager ce risque accru de rougeole auprès de l'ensemble de la population du Territoire.

Pour information, la vaccination contre la rougeole a débuté sur Wallis et Futuna en janvier 1988 pour les enfants nés en 1987.

Avant cette date, la population non vaccinée est donc à risque.

La population est invitée à la plus grande vigilance

CONDUITE A TENIR en cas de symptômes

L'Agence de Santé invite les personnes présentant les signes principaux tels que les deux suivants :

- Une forte fièvre (avec des pics à plus de 40° C)
- Eruption cutanée (petites plaques rouges légèrement en relief, qui ne forme pas de cloques et ne provoquent pas de démangeaisons)

Vigilance Santé - Épidémie de rougeole aux Tonga et aux Samoa

Et éventuellement associés :

- Écoulement nasal, éternuements (Rhinite)
- Toux
- Yeux rouges et larmoyants (conjonctivite)
- Petites taches blanches à l'intérieur des joues, en regard des 1ères et secondes molaires supérieures

À consulter dans les plus brefs délais un professionnel de santé de l'Agence de Santé en téléphonant à l'avance dans les dispensaires aux heures d'ouverture et en dehors aux urgences de l'hôpital de SIA et de KELEVELEVE pour décision médicale.

CONDUITE A TENIR pour les voyageurs

Avant le départ :

L'OMS recommande que tous les voyageurs qui ne peuvent justifier avoir reçu deux doses de vaccin à valence rougeole ou être immunisés contre la maladie soient complètement vaccinés contre la rougeole au moins 15 jours avant leur départ vers ou en provenance de zones où la circulation du virus de la rougeole a été signalée.

L'Agence de santé invite ces voyageurs à se rendre dans les dispensaires et à l'hôpital de Kaleveleve pour obtenir des informations sur la conduite à tenir.

Pendant le voyage et de retour d'une région infectée par la rougeole :

Si des voyageurs pensent être atteints de la rougeole, ou qu'un membre de leur famille est atteint, **il est conseillé de :**

- Consulter immédiatement un professionnel de santé et **téléphoner à l'avance** à l'établissement de santé afin d'être examinés à leur domicile ou d'être placés à l'isolement à leur arrivée dans l'établissement de santé (décision médicale).
- Éviter les transports en commun et les lieux publics et rester dans leur lieu de résidence actuel (p. ex. hôtel ou domicile), sauf pour consulter un professionnel de santé ou se conformer à ses recommandations.
- Rester à la maison ou se tenir à distance des lieux fréquentés pendant sept jours après la première apparition de l'éruption cutanée.

Mata'Utu, le 14 novembre 2019

Pour partage et affichage.



Travaux de réaménagement au sein de l'aérogare de Wallis-Hihifo

Le Service d'État de l'Aviation Civile de Wallis et Futuna informe l'ensemble de la population qu'afin d'améliorer le confort et la sécurité des passagers ainsi que de leurs accompagnateurs, des travaux de réaménagement de l'aérogare de Hihifo sont programmés.

Ceux-ci consisteront en la reprise des surfaces au sol et la pose d'un carrelage antidérapant.

Les travaux débuteront le mardi 19 novembre, pour une durée de 3 semaines.

Durant cette période, la circulation des piétons, chariots et véhicules (dépose minute) pourra être perturbée et le nombre de bancs seront restreint.

Le SEAC-WF remercie par avance la population pour sa compréhension quant aux désagréments occasionnés.



**Le VILLE DE PARIS a été remplacé par un TWIN OTTER
le dimanche 03 novembre 2019 à Wallis-Hihifo**

Le Twin-Otter Ville de Paris est parti dernièrement pour des travaux complets de retrofit (cabine et de ses systèmes avioniques notamment). Le chantier devrait durer 6 mois environ.

Afin d'assurer le programme des vols domestiques pendant cette période, Aircalin a affrété un TwinOtter DHC6-300 qui effectuera les vols entre Wallis et Futuna en complément de ceux effectués par le F-OVEA.

L'appareil est bien arrivé à Wallis, à l'aéroport de Hihifo, le dimanche 3 novembre 2019.





TERRITOIRE DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Service Territorial des Œuvres Scolaires
Et de la Vie de l'Étudiant

NOTE D'INFORMATION AUX ELEVES DE TERMINALE BAC

**Aide financière en faveur des lycéens
ayant obtenu leur diplôme du baccalauréat avec mention
(délibération n° 04/AT/2019 du 18 juin 2019)**

Le territoire accorde une **aide financière**, sans conditions de ressources, aux lycéens ayant obtenu leur diplôme du **baccalauréat avec mention**.

Objectif : faciliter l'intégration de ces futurs étudiants avant leur première année d'études supérieures.

⇒ **Les conditions d'obtention de l'aide :**

Pour bénéficier de l'aide, vous devez :

- obtenir le baccalauréat avec mention (très bien, bien, assez-bien) ;
- vous inscrire dans un lycée en métropole ou en Polynésie-Française pour la période de janvier à mai de votre première année d'études en post-bac ;
- présenter un projet personnel circonstancié validé par le SIO et approuvé par le chef d'établissement.

Important : il vous est conseillé de vous rapprocher du SIO et du chef de votre établissement pour les démarches en vue d'une inscription en métropole ou en Polynésie et l'élaboration du rapport de présentation du projet d'étude envisagé

⇒ **L'aide :**

L'aide comprend :

- une aide financière d'un montant de 46 000 fcfp/mois ;
- la prise en charge du titre de transport aérien (aller/retour).

☞ **Vous êtes intéressé ? Renseignez vous dès maintenant au service territorial des œuvres scolaires et de la vie de l'étudiant (STOSVE), aux coordonnées ci-dessous :**

A Wallis :
au STOSVE
(en face de l'IUFM)
Tel. : +681 72 22 26
Mail : stosve@mail.wf

A Futuna
à l'antenne du STOSVE à Leava
Tel. : +681 72 38 18 / 72 40 20
Mail : stosvefutuna@mail.wf

Journée de lutte contre les violences faites aux femmes

Samedi 23 novembre 2019 une manifestation ouverte à tous(tes) était organisée à Wallis et Futuna dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences conjugales, en lien avec la Déléguée aux droits des femmes ainsi que les services et associations impliqués.

Par ailleurs, une journée "orangez-vous " s'est tenue le lundi 25 novembre au Fale de la République, toujours dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Merci d'être venus nombreuses et nombreux pour défendre cette cause !

Ci-après le programme détaillé du 23 novembre dernier :


Délégation aux droits des femmes
Wallis & Futuna

GRENELLE – Violences Conjugales


**Samedi
23 Novembre 2019**


À KAFIKA



Au Programme :

5h	Marche au stade de Kafika
6h	Petit déjeuner bio
7h	Ateliers
10h	Rafraîchissement
10h30	Zumba et fin



Les ateliers :

- GENDARMERIE	Démarche pour un dépôt de plainte et/ou une main levée
- ADS	Planning familial
- STJS	Marche, zumba, locaux ateliers
- EF / VR	Accompagnement et suivi des familles en difficultés
- OSEZ	Information et accompagnement de la victime
- UFFO	Actions par rapport à la femme

NOS PARTENAIRES :



Associations :



*ADS : Agence de santé *STJS : Service Territorial de la Jeunesse et des sports *EF : Enfance Famille
*VR : Vice rectorat *UFFO : Union des femmes francophones de l'Océanie

« Ensemble, luttons contre la violence conjugale »



Ci-après le programme détaillé du 25 novembre dernier :



« Nous vous invitons à vous
oranger pour cette journée »



À 8 heures au
Falé de la République

8h - 11h : Intervention de Madame
KEDO Mery - *Formatrice de
Nouvelle-Calédonie sur la
thématique des violences
conjugales et intra-familiales*

11h30 : Collation

12h30 : Départ pour la Nouvelle-
Calédonie de Madame
KEDO Mery

**JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES**

N° 19-2019 NOVEMBRE 2019

Clôture du Grenelle "lutte contre les violences conjugales", lundi 25 novembre 2019 à Wallis

Pour conclure le Grenelle "lutte contre les Violences conjugales", grande cause nationale, une réunion conclusive s'est tenue le 25 novembre après-midi, sous la présidence de M. le Préfet, Administrateur supérieur, Thierry QUEFFELEC, en présence des autorités coutumières, des associations Osez-Lea Ki ALUGa et UFFO et de représentants administratifs.

Un point a été fait à cette occasion sur les projets déposés dans le cadre du "Fonds Catherine". qui vise à soutenir des projets locaux en faveur de la lutte contre les violences conjugales.



Atelier régional pêche côtière et aquaculture du 18 au 22 novembre 2019 à Wallis

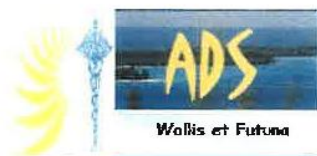
Dans le cadre du programme PROTEGE, 11ème FED régional, un atelier régional sur le thème « Pêches côtières et Aquaculture » s'est tenu au Fale de République du lundi 18 novembre dernier jusqu'au vendredi 22 novembre 2019.

Le service du SCOPPD a accueilli sur le Territoire des techniciens et experts des deux autres Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) que sont la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

M. le Secrétaire-général, Christophe LOTIGIE a inauguré le premier atelier, lundi 18 novembre en milieu d'après-midi, en présence du Président de l'Assemblée territoriale; des représentants de la chefferie de Wallis; de Matthieu Juncker, coordonnateur régional PROTEGE; François Fao, coordonnateur territorial PROTEGE Wallis & Futuna; et de tous les participants.

Retrouvez ci-après le programme de l'atelier « pêches côtières et aquaculture » :
<http://www.wallis-et-futuna.gouv.fr/Actualites/Atelier-regional-peche-cotiere-et-aquaculture-du-18-au-22-novembre-2019-au-Fale-de-la-Republique>





Communiqué

Epidémie de Dengue de type 2 sur le Territoire de Wallis et Futuna

Détruisons les gîtes larvaires



Depuis, le 1^{er} janvier 2019, les cas de dengue autochtones et importés sont au nombre de 18 et de type 2.

Le Territoire a rencontré précédemment des cas de dengue de type 1 (en 2017 et 2018) et très faiblement des cas de type 2. La population n'est donc pas immunisée contre la dengue de type 2.

En pleine saison cyclonique et compte tenu de l'accélération rapide ces tous derniers jours des cas de dengue de type 2 sur Wallis et localisés sur le district de HIHIFO, l'Agence de Santé du Territoire des îles Wallis et Futuna **déclare le Territoire en épidémie de dengue** et appelle l'ensemble de la population à redoubler de vigilance dans la lutte permanente contre la dengue.

Cette accélération rapide de la transmission du virus de la dengue doit inviter la population à plus de vigilance et à mener des actions et notamment en lien avec certains services du territoire, les Autorités et les équipes de prévention de l'ADSWF.

RAPPEL DE LA CONDUITE A TENIR

Pour rappel, l'Agence de Santé invite les personnes présentant les signes principaux tels que :

- Une forte fièvre 40° d'apparition brutale
- Des maux de tête
- Des courbatures
- Des douleurs abdominales
- Des plaques rouges
- Des saignements éventuels...

À se présenter dans les plus brefs délais dans les dispensaires aux heures d'ouverture et en dehors aux urgences de l'hôpital de SIA et de KELEVELEVE en vue de réaliser un test rapide.

Dès les premiers signes, il convient de ne surtout pas prendre d'aspirine, ni d'anti-inflammatoire mais du paracétamol en respectant les doses.

Il est demandé à la population de se protéger et surtout les femmes enceintes et les personnes fragiles (enfants, personnes âgées...) :

Cela passe notamment par :

- **L'utilisation de répulsifs, vêtements couvrants et de moustiquaires**
- **Le nettoyage régulier autour des lieux d'habitation (enlèvement de tous récipients et contenants pouvant retenir de l'eau et favorisant la production de larves : exemple noix de coco, gouttières, pots de fleurs**
- **La destruction des gîtes larvaires régulièrement**
- **Le ramassage des déchets favorisant les nids à moustiques**
- **La protection par moustiquaires des réserves d'eau**
- **Le nettoyage des gouttières des habitats et des locaux et bâtiments divers**
- **Le partage de cette communication autour de vous**
- **Etc.**

L'Agence de Santé travaille étroitement avec le service de l'Environnement qui est immédiatement alerté à chaque cas de dengue, et qui est sollicité pour réaliser au domicile du patient et dans un périmètre de 250 à 300 m des opérations de démoustication et de destruction des gîtes larvaires.

Pour autant, il convient que chacune et chacun se mobilise pour mettre en place ces mesures de protection.

L'Agence met à disposition de la population un dépliant pédagogique sur le virus de la dengue qui peut être retiré dans chaque dispensaire et hôpitaux du territoire notamment.

Épidémie de Dengue de type 2 sur le Territoire des îles Wallis et Futuna

La lutte contre la dengue passe par votre implication, celle de vos proches et de l'ensemble de la population.

Pour rappel le VIRUS de la DENGUE peut provoquer la Mort chez certains patients.

Ce même moustique (A. Polynésien sis et A. Aegypti) peut transmettre la DENGUE mais aussi le ZIKA, la FILARIOSE LYMPHATIQUE et le CHIKUNGUNYA.

Alors Mobilisons-nous !

Mata'Utu le 21 novembre 2019.

Le Directeur adjoint de l'ADSWF

Pour large diffusion et affichage.



Rappel des bonnes pratiques pour lutter contre la dengue

Rappel des bonnes pratiques pour lutter contre la dengue.

Il est demandé à la population de se protéger et surtout les femmes enceintes et les personnes fragiles (enfants, personnes âgées...) :

- utiliser des répulsifs, vêtements couvrants et des moustiquaires

Il faut empêcher la reproduction des moustiques en éliminant les points d'eau dans lesquels le moustique pond ses œufs :

- Changer l'eau des vases à fleurs au minimum 2 fois par semaine,
- Rechercher et éliminer tous les récipients inutiles contenant de l'eau dans la maison,
- Couvrir les fûts de stockage d'eau et les citernes avec une toile moustiquaire,
- Nettoyer régulièrement les gouttières,
- Éliminer tous les déchets autour de la maison.

Des déchets de taille importante sont également source de risque et de nuisance car ils peuvent servir de gîtes larvaires : carcasses de voitures, carcasses d'appareil électroménager, etc.

FAKAMAMAO MAI TE NAMU
PUIPUI IA KOE, PEA KE PUIPUI MO TOU FAMILI MAI TE'U MAHAKI E
FEAVEAKI ETE U NAMU (DENGUE, CHIKUNGUNYA,
PEA MOTE ZIKA)



MAUMAU' I TE'U FATAI'AGA
NAMU MAI FALE KI TUA



FAKA'AOGA' I TE'U FOI FANA NAMU AE E FOAKI
ATU ETE LOPITALI (c'est-à-dire contenant l'une
de ces quatre substances : DEET, picaridine,
Citriodiol, IR3535)



FAKA'AOGA' I TE'U KOHU NAMU O
TUKU I TUA, KAE AJA TONA TUKU
I TE'U KOGAMEA MAPUNUPUNU



MOE I HOU KII TAINAMU



TUI HOU KOFU NIMA LOLOA MO HOU VAVAE
LOLOA PEA MO HOU PULOGA MOOU HAOFAKI
MAI TE'U NAMU

**KA MOLE IA I HE NOFO'AGA NAMU,
MOLE HE FOI NAMU, MOLE HE MAHAKI
"DENGUE", MOLE HE "CHIKUNGUNYA"
PEA MOLE HE "ZIKA"**

 KUMI TOKONI KITE SELEVISI PUIPUI OTE
MALOLO FAKASINO ITE U NUMELO AENI
UVEA : 72 07 41 - FUTUNA : 72 33 29 poste 423

 Pacific Community
Communauté du Pacifique

FAKAMAMAO MAI TE NAMU

PUIPUI IA KOE, PEA KE PUIPUI MO TOU FAMILI MAI TE'U MAHAKI E
FEAVEAKI ETE U NAMU (DENGUE, CHIKUNGUNYA,
PEA MOTE ZIKA)



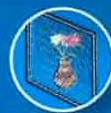
KOENI TE'U FAKATOKAGA E FAIGAFUA MO MAUMAU'I O TE'U FATAI'AGA NAMU MAI FALE KI TUA



TUA TAHI ITE VAHAA, HUAJ, FAKAMAA, PULOUI
PEA PUPUNU PEE LIAKI TE MEA FULI E FEALA KENA
TANAKI TE VAI O HAGE LA KOTE'U FOI TEKA, TE'U
PAKETE. TE U PULUETI. TE'U MEA FAKAPALA OLOTO
PEA MOTE U PO TO AKAU I FALE MO TUA I OKOTOU
NOFOAGA



FETOGI TE U VAI INU OTE U MANU
(TUA TAHI ITE VAHAA)



FAKATAINAMU TE'U MATAPA FULI OTE API KE
FAKAVELIVELI AI TE NAMU



FAKAMA'A TEU FAKATALIVAI OTE ATO O TOU API
PEA MO TAE TE OTA'OTA FULI E FEALA KENA HAGA O
TANAKI TE VAI



TAPUNUI LELEI TE'U MEA TANAKI VAI
(POE, TANE VAI) PEA KE AI KIAI TEU
FAITOO MO'ONA FAKAMAA



FAKAMA'A TE OLOTO PEA MOTE MALA'E O
TOU API



FULINI TE'U VAKA PEA MOTE U « CANOËS »



KUMI TOKONI KITE SELEVISI PUIPUI OTE
MALOLO FAKASINO ITE U NUMELO AENI
UVEA : 72 07 41 - FUTUNA : 72 33 29 poste 423



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

**KA MOLE IAI HE NOFO'AGA NAMU,
MOLE HE FOI NAMU, MOLE HE MAHAKI
"DENGUE", MOLE HE "CHIKUNGUNYA"
PEA MOLE HE "ZIKA"**

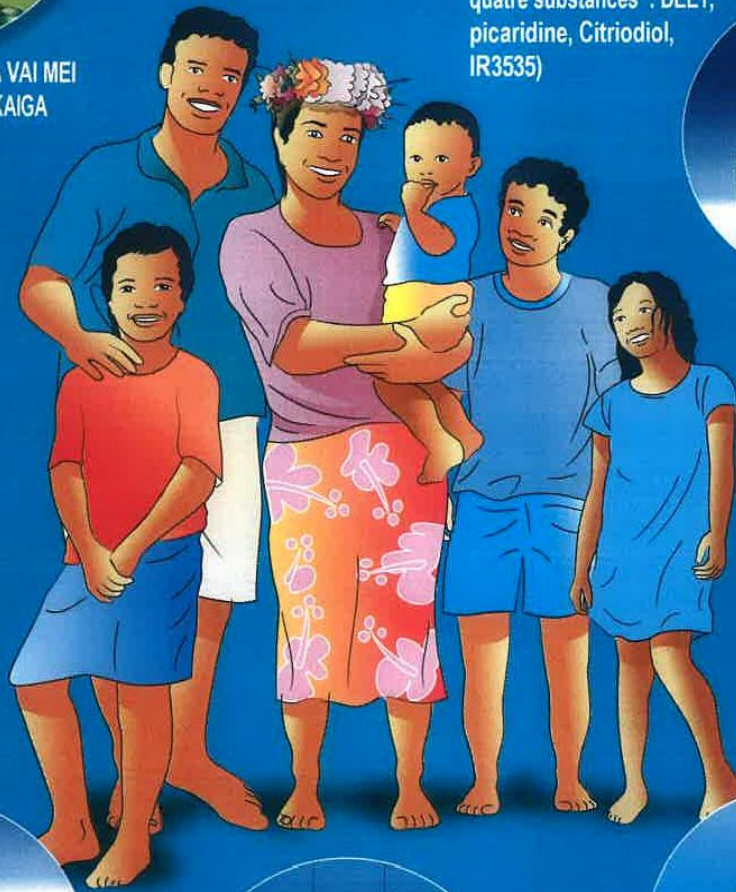
FAKAMAMA'O MEI NAMU

PIIPUI A KOE, TI KE PIIPUI MO LOU FAMILI MEI MASAKI
E FE'AVE'AKI ELE FA NAMU (DENGUE, CHIKUNGUNYA,
TIMO ZIKA)



MAUMAU'I TANAKI 'AGA VAI MEI
FALE KI FAFO OLOU KAIGA

FAKA'AOGA'I A FA FANA NAMU E AVATU ELE LOPITALI
utilisez les répulsifs recommandés par les autorités
sanitaires (c'est-à-dire contenant l'une de ces
quatre substances : DEET,
picaridine, Citriodiol,
IR3535)



FAKA'AOGA'I NI GA TUTUNAMU
MEI KOLOA O TUKU I FAFO, AUA SE
TUKU I GA NE'A MAPONOPONO



MOE I SOU TAINAMU



TUI SOU KOFU LIMA LOLOA MO SOU VAVAE LOLOA
MO SOU PULOGA MO'OU SAOFAKI MEI NAMU



AFA TOKOI KILE SELEVISI PIIPUI OLE
MALOLO FAKATINO ILE NUMELO LEINEI
UVEA : 72 07 41 - FUTUNA : 72 33 29 poste 423



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

**KA SALA TANAKI'AGA VAI, ESE
IAI SE MASAKI "DENGUE", ESE
"CHIKUNGUNYA" PE KOSE "ZIKA"**

FAKAMAMA'O MEI NAMU

PUIPUI A KOE, TI KE PUIPUI MO LOU FAMILI MEI MASAKI
E FE'AVE'AKI ELE FA NAMU (DENGUE, CHIKUNGUNYA,
TIMO ZIKA)



KONEI FAKATOKAGA TAFITO KILE MAUMAU'I O OFAGA NAMU MEI FALE KI FAFO



TUA TASI ILE VASAA, LIGILIGI. FAKAME'A, PULOU'I PE
ZAPONO PE TITIAKI KOGA FULI E FEALA KE TANAKI
A. ANI VAI O FAI PE KILU'I TEKA, GA'ATI TINI MAMASA,
PULUETI, PAKETE FAKA VAI OLOTO MO PAKETE SEETI
LAAKALU I FALE MO FAFO ID KOTOU KAIGA



FETOGI TU'UMA'U A VAI INU O
MANU (TUA TASI ILE VASA'A)



FAKA TAINAMU'I A MATAPA FULI OLE KAIGA KE
FAKA TE'IKI MAI A NAMU



FAKAME'A FAKATALIVAI O'ATO O LOU KAIGA MO TAE A
PENU FULI E FEALA KE TANAKI IA LE VAI



TAPONO FAKA MALIELIE NE'A FULI
MO TANAKI VAI (POE, TANE VAI) VELO
KIAI GA FAITO'O KE FAKAME'A AI



FAKAME'A LE OLOTO MCLE MALA'E O LOU KAIGA



FULUSI O FAKA PULOU A VAKA MO
« CANDÉS »



AFA TOKOI KILE SELEVISI PUIPUI OLE
MALOLO FAKATINO ILE NUMELO LEINEI
UVEA : 72 07 41 - FUTUNA : 72 33 29 poste 423



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

**KA SALA TANAKI'AGA VAI, ESE
IAI SE MASAKI "DENGUE", ESE
"CHIKUNGUNYA" PE KOSE "ZIKA"**

N° 19-2019 NOVEMBRE 2019

Conseil du Territoire et Conseil de gouvernance les 26, 27 et 28 novembre 2019 à Wallis

Le Conseil du Territoire s'est tenu mardi 26 novembre après-midi et s'est poursuivi toute la journée du mercredi 27 novembre à la résidence de M. le Préfet à Wallis.

Le Conseil de gouvernance quant à lui s'est tenu jeudi 29 novembre 2019.

Le Conseil du Territoire s'est tenu en présence de M. le Préfet, du Lavelua (royaume d'Uvéa), du Keletaona (royaume de Sigave) et du Tui'agaifo (royaume d'Alo), du Président de l'Assemblée territoriale, ainsi que les membres du Conseil du Territoire.

Il avait pour objectif l'examen des projets de délibérations soumis à l'approbation de l'Assemblée Territoriale durant sa session budgétaire.

Plus d'une cinquantaine de projets de délibérations ont été examinées lors de ce Conseil.



N° 19-2019 NOVEMBRE 2019

Mission de recrutement de l'armée Marine nationale à Wallis du 02 au 06 décembre 2019

Dans le cadre de la mission de recrutement des armées, la Marine Nationale sera présente sur le Territoire du 02 décembre 2019 au 06 décembre 2019 au bureau à Kafika.

À cette occasion, l'armée nationale présentera ces métiers et les divers modes de recrutement avec plus d'une cinquantaine de métiers répartis sur quatre grands thèmes suivants :

- Métiers du soutien
- Métiers de la sécurité et de la logistique
- Métiers des opérations navales
- Métiers de l'aéronautique navale

Toutes les personnes âgées de 16 à 30 ans sont cordialement invitées à se présenter au bureau de Kafika durant cette période ou bien prendre contact par courriel à l'adresse ci-après : recrutement.marine.wf@gmail.com

La Marine Nationale

50 métiers dans 4 grands domaines

Métier du soutien

Métiers de l'aéronautique navale

Métiers de la sécurité et la logistique

Métiers des opérations navales

Présence du bureau de recrutement de la Marine
Du 2 décembre après-midi au 6 décembre 2019
Bureau KAFIKA HAHAKE
recrutement.marine.wf@gmail.com

A Nouméa:
CIRFA Marine - BP 38 - 98 843 NOUMEA CEDEX
Tel: +687 29.28.64
recrutement.marine.nc@gmail.com

MARINE NATIONALE

Futurs travaux du quai de Leava

En novembre à Futuna ont débuté les négociations entre la société Eiffage et la chefferie de Sigave pour l'installation de la futur base-vie concernant le démarrage des travaux du quai de Leava, qui débuteront au premier trimestre 2020.

La chefferie a donné son accord pour que soient signés les baux de locations des terrains requis pour toutes les opérations concernant ce chantier.

Ci-dessous une photographie du plan de masse du chantier.

Plan de Masse du projet



N° 19-2019 NOVEMBRE 2019

Ouverture de la session budgétaire, le 29 novembre 2019 à l'Assemblée territoriale

La session budgétaire de l'Assemblée Territoriale a été ouverte vendredi 29 novembre 2019 à 10h00, par M. le Préfet, Thierry QUEFFELEC, Administrateur supérieure des îles Wallis et Futuna, en présence du Secrétaire général, des élus territoriaux, du Sénateur, des grandes chefferies et des chefs de services de l'État et du Territoire.

19 conseillers territoriaux étaient présents, lors de cette session.

M. Atoloto KOLOKILAGI a été élu président de l'Assemblée; M. Sosefo MOTUKU, vice-président; Mme Yannick FELEU, première secrétaire et Mme SELUI M-Louise, deuxième secrétaire.

Lors de cette session, les élus ont adopté plus d'une cinquantaine de dossiers inscrits à l'ordre du jour.

